

aux comptes, le Comité consultatif scientifique des Nations Unies, la Conférence du Comité du désarmement et le Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites territoriales. Le Canada maintient des missions permanentes auprès de l'ONU à New York et à Genève.

Le Canada fournit 3,08% du budget ordinaire de l'Organisation et sa contribution est la huitième en importance. Pour l'année financière 1972 de l'ONU, sur des dépenses nettes d'environ 209 millions de dollars, la contribution du Canada a été d'environ 5,5 millions. L'entretien de son contingent à Chypre a coûté approximativement 1,6 million en 1971-72. De plus, le Canada verse des contributions volontaires à certains programmes spéciaux de l'ONU comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés au Moyen-Orient (UNRWA) et le Programme mondial de l'alimentation (PMA).

La composition du Conseil économique et social a été élargie en décembre 1971, passant de 27 à 54 membres, par suite de la modification de l'article 61 de la Charte des Nations Unies, devant entrer en vigueur à la ratification de la modification par les deux tiers des membres des Nations Unies, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Dans l'intervalle, bien que le Canada ne fasse pas partie du Conseil, il est membre d'un bon nombre de ses principaux organismes auxiliaires dont la Commission économique pour l'Amérique latine, la Commission des stupéfiants, la Commission du développement social, la Commission du statut de la femme, le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, le Comité de la science et de la technique au service du développement, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Comité d'étude et d'évaluation de la deuxième décennie pour le développement et le Comité des ressources naturelles.

Le Canada fait partie du conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); il est membre du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ainsi que de toutes les principales commissions de celle-ci — la Commission des produits de base, la Commission des articles manufacturés, la Commission des transports maritimes et la Commission des invisibles et du financement lié au commerce; il est également membre du comité exécutif du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Canada a été l'un des pays les plus en vue lors de la Conférence de 1972 des Nations Unies sur l'environnement, qui s'est déroulée à Stockholm et a coparrainé, à la 27e Assemblée générale des Nations Unies, les résolutions devant donner lieu à la création du conseil d'administration pour les programmes relatifs à l'environnement, qui compte 58 membres, d'un Fonds volontaire pour l'environnement et du Secrétariat de l'environnement. Le Canada a été élu au conseil d'administration et s'est engagé à verser entre 5 millions et 7,5 millions de dollars au Fonds sur une période de cinq ans.

Le montant de la quote-part et des contributions du Canada à l'ONU, à ses institutions spécialisées et organismes connexes a atteint un total d'environ 500 millions de dollars pour la période 1945-72 et d'environ 61 millions pour 1971-72. Le tableau 4.7 donne la ventilation des contributions du Canada aux institutions de l'ONU en 1971-72. La part souscrite par le Canada à la Banque mondiale (la Banque internationale pour la reconstruction et le développement équivaut maintenant à 1,022,5 millions de dollars courants É.-U., soit 3,7% du total. L'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, a reçu du Canada depuis sa création l'équivalent de 276 millions de dollars courants É.-U. sous forme de contributions sans intérêt ou d'engagements. La Société financière internationale, qui fait également partie du groupe de la Banque mondiale, a un capital souscrit d'une valeur totale d'environ 107 millions de dollars É.-U., la part du Canada s'élevant à 3,6 millions de dollars É.-U.

**Institutions spécialisées.** Le Canada est membre de chacune des 13 institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organe autonome. Ces organismes, chargés d'importantes fonctions internationales établies par suite d'accords entre les gouvernements, aident l'ONU à appliquer les dispositions de la Charte. La Commission administrative de coordination, établie par le Conseil économique et social, se compose du secrétaire général des Nations Unies, des administrateurs des institutions spécialisées, du directeur général de l'AIEA et d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU. Elle